



HAL
open science

Précarité, informalité : contradictions, réversibilités, résistances

Paul Bouffartigue, Mariana Busso

► **To cite this version:**

Paul Bouffartigue, Mariana Busso. Précarité, informalité : contradictions, réversibilités, résistances. Travail, jeunesse et migrations. Regards croisés Europe-Amérique latine à l'heure de la mondialisation, Editions de l'IHEAL, pp.25-45, 2016, Travaux et Mémoires, 0073-8298. halshs-01439742

HAL Id: halshs-01439742

<https://shs.hal.science/halshs-01439742v1>

Submitted on 18 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Précarité, informalité : contradictions, réversibilités, résistances

Paul Bouffartigue (Aix Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, France)
Mariana Busso (Université de la Plata, CEIL-CONICET, Argentine)

Paru dans : *Travail, jeunesse et migration à l'heure de la mondialisation. Informalité et précarité. Regards croisés Europe Amérique latine*. Paris, Editions de l'IHEAL (« Mémoires et Travaux »), 2016, p. 35-54.

Dans le prolongement d'un travail antérieur (Bouffartigue et Busso, 2011), on réfléchit ici aux contradictions sociales et aux réversibilités qui animent les processus de précarisation et d'informalisation du travail, et au rôle qu'y jouent les formes de résistance et d'organisation collectives en leur sein. On résume d'abord le cheminement qui nous a amenés, à partir d'une confrontation entre les deux concepts de précarité et d'informalité, à interroger leurs potentialités et leurs limites. On relève ensuite quelques indicateurs empiriques des freins voire des contre-tendances au développement de ces formes de travail. On précise empiriquement quelles sont les activités les plus concernées par la précarité et par l'informalité. On rappelle quelles sont les fondements qui rendent possible l'action et l'organisation collectives parmi les travailleurs précaires et informels, avant d'en examiner quelques exemples pris « au Nord », particulièrement en France, puis dans des pays du Sud¹. On termine en proposant quelques pistes pour une approche comparative de ces dernières..

Apports et limites de deux concepts hétérogènes

Bien que contemporaines, les catégories de « précarité » et d' « informalité » comportent une différence majeure. La première s'origine dans la sphère politique et circule largement entre l'ensemble des sphères sociales – incluant celle de l'expérience commune – la seconde provient de la sphère experte des institutions internationales. Et, sauf exception, elle n'est pas appropriée dans le langage populaire, en particulier en tant que référence identitaire mobilisatrice.

Les transformations du capitalisme se sont traduites à la fois par une déstabilisation des vieilles sociétés salariales au Nord, se traduisant en particulier par la croissance d'un « précarariat » (Castel, 2003), et par l'extension d'un secteur informel, souvent déjà massif au Sud dans la période précédente. Mais on observe aussi, au Nord comme au Sud, une interpénétration des formes sociales d'activité et de travail, avec des combinaisons multiples entre les dynamiques de précarisation de l'emploi salarié et d'informalisation des activités. C'est pourquoi le retour critique sur l'usage de ces deux notions est devenu pertinent pour des pays assez distincts. A quelles conditions peuvent-elles être fécondes ?

¹ Ce texte, comme celui qu'il prolonge (Bouffartigue et Busso, 2011), privilégie la référence aux situations française et argentine, sans s'interdire de puiser des exemples empiriques dans d'autres pays.

- 1- Penser les notions de « précaire » et « stable », « informel » et « formel » de manière non dichotomique, mais comme des pôles unis par une relation dialectique, entre lesquels existe un continuum de situations entrelacées et plus ou moins hybrides.
- 2- « Précarité » comme « informalité » désignent des situations, des expériences et des mondes sociaux hétérogènes, même si les personnes concernées « ont en commun le fait de tirer leurs revenus de leur travail et appartiennent en même temps à des groupes sociaux subalternes » (Bouquin et Georges, 2011, p. 23).
- 3- Les individus peuvent circuler entre « précarité » et « stabilité », entre « informalité » et « formalité », ou combiner au même moment des activités relevant des deux registres.
- 4- Les visions misérabiliste comme populiste, sont à écarter : la première sous-estime les capacités d'initiatives et la positivité dont peuvent témoigner certains parcours ou certaines activités « informelles » ou « précaires » ; la seconde sur-estime les potentialités d'autonomie et d'alternative dont elles seraient porteuses.
- 5- Finalement ces catégories sont à utiliser pour viser les dynamiques qui animent les activités économiques et les groupes sociaux visés, sans les isoler de l'ensemble des rapports sociaux et des transformations sociales. Parmi ces dynamiques, celles des nouvelles formes de domination et de résistance des milieux populaires, de leurs modes de segmentation, de division, de hiérarchisation internes, mais aussi les formes de mobilisation et de représentation collectives qui y sont associées, doivent être mieux explorées. Il faut alors admettre l'existence de « compétences critiques » (Boltanski, 2009) chez les acteurs les plus dominés ; et s'interroger sur les nouvelles formes de sécurisation des conditions d'existence et de promotion de la citoyenneté appelées de l'intérieur même des processus en question. C'est à l'horizon de ce chemin que des catégories de pensée plus pertinentes peuvent surgir.

Des processus non linéaires

L'histoire des vieux pays industrialisés montre que la précarité professionnelle n'y a jamais été éradiquée, et l'histoire des pays de la périphérie qui ont connu un certain développement industriel montre que le secteur informel y a toujours occupé une certaine place. Reste que les processus de précarisation et d'informalisation sont des tendances lourdes observables depuis les années 1980. Mais elles ne sont pas linéaires, car leurs liens avec la globalisation et la croissance sont complexes, marqués qu'ils sont par les dynamiques inégalitaires entre régions et pays du monde. Des inflexions politiques peuvent contredire les orientations néo-libérales. La notion de « métropolisation », enfin, qui déborde la notion de mondialisation néo-libérale, participe des dynamiques de l'informalisation.

Dans les pays du Nord, le mouvement de précarisation peut connaître des coups d'arrêt significatifs. Ainsi en France la mise en place des « 35 heures » (1998-2002) s'est traduite par un tassement de l'emploi à temps partiel et à durée déterminée. Dans plusieurs pays européens, la mise en place de politiques restrictives en matière de flux migratoires n'a pas empêché des mesures de régularisation de travailleurs immigrés irréguliers. En France l'évolution conjoncturelle du taux de chômage est plus sensible que celles de l'emploi précaire pris dans son ensemble. La crise financière et économique de 2008-2009 ne s'y est pas traduite par l'explosion des emplois précaires mais par la croissance du chômage. Chaque pays répond aux crises économiques à

partir des propriétés « sociétales » de son système d'emploi et de relations professionnelles.

En Argentine ou au Brésil, le secteur informel n'avait pas l'importance qui était la sienne dans d'autres pays². Mais les programmes d'ajustement structurels, de privatisation et de déréglementation s'y sont traduits à partir de la fin des années 1980 par l'explosion simultanée du chômage, de la pauvreté, de la précarité et de l'informalité. Depuis le début des années 2000 c'est au contraire à une diminution des emplois informels qu'on assiste. Au Brésil, de 1998 à 2008 la part de la population active, bénéficiant d'un emploi formel passe de 54,9% à 62,1% (Pochmann, 2009). En Argentine le travail informel a culminé à 49,7% en 2003, pour ensuite diminuer à 34% en 2011 (Données EPH-INDEC), notamment à la suite d'une campagne gouvernementale en faveur de l'enregistrement de l'emploi domestique. Ces inflexions traduisent l'arrivée au pouvoir de nouvelles équipes gouvernementales, diversement appuyées sur les mouvements populaires surgis au cours de la période précédente. A contrario, dans un pays comme le Mexique qui n'a pas connu une telle inflexion politique, l'emploi informel a continué à progresser : 28,5% en 2009, hors emploi domestique et indépendant (Czarnecki, 2011).

Au Nord comme au Sud ces inflexions peuvent prendre la forme de passages de l'informalité à la précarité, à l'image de la régularisation d'une partie du travail domestique non déclaré, en France et en Argentine. Selon des mécanismes assez proches, des mesures publiques y ont encouragé la déclaration de l'emploi. En Argentine, de 2005 à 2008 l'emploi formel des employées domestiques a bondi de 5 à 40%. Même si les emplois concernés restent typiques de l'emploi salarial dégradé, associé à la pauvreté laborieuse ; même si ce mouvement participe de l'accentuation du clivage de classe au sein des femmes³ ; même si le cadre légal est très spécifique au secteur ; même si les pratiques de contournement des règles restent nombreuses ; enfin, même et si il n'intervient pas sur « la manière dont la relation entre les deux parties est gérée au quotidien » (Tizziani, 2011, p. 103), ce mouvement est significatif des tensions qui caractérisent les dynamiques de précarisation et d'informalisation.

Un autre exemple peut être pris dans un autre secteur qui se caractérise par une informalité de masse, le commerce ambulante. Dans plusieurs centres historiques de grandes villes latino-américaines, comme Mexico et Lima, « dans le but de recréer un centre historique symbolique, des politiques municipales d'expulsion et de relocalisation du commerce de rue dans des marchés ont été mises en place » (Stamm, 2006: 91). Elles « ont pour but de formaliser le commerce informel, mais surtout de libérer des espaces publics ». Les résultats sont divers et mitigés : seule une partie des vendeurs a été déplacée vers des zones commerciales aménagées, d'autres reproduisent leur activité dans des quartiers moins régulés, d'autres contournent les interdictions (vente mobile). Les trajectoires de ces travailleurs et les effets sociaux concrets de ces

² Le taux d'emplois informels est estimé à 96 % de la force de travail féminine en Inde, autour de 10 à 15% de l'ensemble de la main-d'œuvre dans l'Union Européenne, et de 30 à 60 % selon les pays en Amérique latine (Tokman, 2001).

³ Puisqu'elles incitent les femmes des classes supérieures et moyennes à déléguer leur travail domestique à des femmes des milieux populaires (Hirata et Kergoat, 2008).

politiques publiques dépendent en effet de leur pouvoir de négociation avec les autorités.

Les fluctuations de la tendance à l’informalisation des activités n’est pas seulement liée à la croissance économique et à son encastrement politique et institutionnel, mais aussi à d’autres phénomènes complexes, comme les nouvelles modalités de circulation des hommes et des marchandises : « Ce qui est considéré comme formel ici peut apparaître comme informel là. La globalisation implique que les acteurs métropolitains raisonnent à plusieurs échelles : une entreprise peut se délocaliser pour profiter de règles plus avantageuses ailleurs, tout comme un travailleur peut émigrer pour les mêmes raisons. Les filières du commerce ambulant jouent de ces différences de formalité comme elles jouent des jeux des échelles : des vendeurs sénégalais immigrés illégalement en Europe peuvent vendre des ceintures péruviennes achetées à Mexico par un intermédiaire allemand entré avec un visa de touriste » (Monnet, 2006: 104).

Repérer le travail précaire et informel

Chercher à repérer les formes de résistance, d’organisation et de représentation collectives qui se déploient dans les secteurs précaires et informels du monde du travail et des milieux populaires, nécessite de préciser quels sont les secteurs d’activité concernés.

L’emploi précaire est bien évalué statistiquement en France, car le droit du travail y demeure relativement bien appliqué, et il précise les multiples dérogations possibles à ce qui reste une norme d’emploi (Bouffartigue et Busso, 2011). Mais la précarité de l’*emploi* se combine diversement avec d’autres dimensions de la précarité *professionnelle* – du *travail*, des *droits sociaux et syndicaux*, du niveau de *salaires* – se traduisant par des formes variées d’insécurité professionnelle et sociale (Bérout et Bouffartigue, 2009). Ainsi dans le secteur du commerce de détail ou de la restauration rapide, le seul taux d’emplois à durée déterminée donne une image forte incomplète d’activités structurellement fondées sur un fort *turn-over* et une condition salariale dégradée. Les secteurs du nettoyage, de l’hôtellerie-restauration, de la construction, et la sous-traitance industrielle sont d’autres activités basées sur la précarité professionnelle d’une grande partie de leur main-d’œuvre. D’autres secteurs – fonction publique, banques et assurances, certaines grandes entreprises industrielles - continuent d’employer essentiellement une main-d’œuvre stable. Les salariés précaires, minoritaires, y sont souvent en situation d’attente pour l’accès au statut. Ces deux types de configuration sont bien distincts du point de vue de la problématique de l’action collective. Dans les seconds les syndicats demeurent bien implantés : c’est de leurs orientations stratégiques et des capacités d’initiative d’équipes militantes que dépendent la prise en charge et/ou la mobilisation des travailleurs précaires. Dans les premiers, souvent qualifiés de « déserts syndicaux », les actions collectives sont encore rares, mais elles s’observent plus fréquemment depuis la fin des années 1990 et sont toujours liées à une présence syndicale minimale (Giraud, 2009).

Deux approches complémentaires permettent d’étudier empiriquement le travail ou le secteur informel. La première, « légaliste », les définit par la distance à la loi. La

seconde, « dualiste », les définit par le type d'unités productives (facilité d'accès, faible séparation entre travail et capital, utilisation intensive de la main-d'œuvre, faible division du travail). La dernière définition d'« économie informelle » adoptée par l'OIT combine ces deux approches, puisqu'incluant les travailleurs qui sont sans protection, même s'ils relèvent d'entreprises « formelles ». Les principaux secteurs d'activités informelles des pays du Sud sont le commerce ambulante, la restauration, le travail domestique, l'agriculture, l'artisanat, la récupération, la construction, le travail artisanal ou semi-industriel à domicile. En Argentine la moitié du million d'employées n'est pas enregistrées ; en 2002, 80 000 à 100 000 *cartoneros* vivent de la récupération de déchets; en 2006 on dénombre 100 000 *motoqueros* (De Gracia, 2011). Au Brésil l'emploi domestique mobilise 6,5 millions de personnes, et la vente ambulante occupe 200 000 personnes à Sao Paulo.

Quelles bases objectives à l'action et à l'organisation collectives parmi les travailleurs précaires et informels ?

C'est parce que la précarisation et l'informalisation sont des processus foncièrement contradictoires, dans lesquels le stable se mêle au précaire, le formel à l'informel que peuvent surgir de leur sein des résistances collectives.

Toute activité économique suppose un minimum de compétences, d'apprentissages et donc de stabilité et d'insertion dans des collectifs. La coopération productive suppose et soutient des formes de solidarités élémentaires, très souvent fondées d'abord sur les réseaux familiaux ou ethniques. Parmi les travailleurs de la construction à Abidjan, tous embauchés informellement pour quelques semaines, Guichaoua (2006) relève de multiples dispositifs de protection - recommandations pour l'accès à l'emploi, partage de logements, participation à une tontine ou à une association, bénéficie de transferts monétaires -, inscrits dans trois types de relations d'assistance : réciprocité entre égaux, mais aussi dépendance extra-économique, tutelle consentie. L. Brassamin (2011) montre le rôle des réseaux familiaux et communautaires dans l'insertion des migrants boliviens sur les marchés itinérants de Buenos Aires, et leur rôle dans les parcours de promotion.

A ces solidarités « informelles » s'ajoute la présence, réelle ou symbolique, du formel et du légal dans la construction même des activités dites informelles : rôle de la référence aux droits sociaux, même non appliqués, chez les travailleuses domestiques (Tizziani, 2006) ; présence ou omniprésence des instances politiques dans la régulation des espaces dédiés au commerce informel (Busso, 2007).

Pour certains travailleurs précaires ou informels, ou à un moment de leurs parcours de vie, leur condition peut être vécue positivement, et traduire l'effort pour se réapproprier son destin, comme ces femmes de ménage de l'hôtellerie, immigrées africaines, qui inscrites, *via* le salariat, et bien que précaires, dans un processus d'émancipation de la tutelle du mari⁴; ou ces jeunes intérimaires « de profession » utilisant leur statut d'emploi pour mettre à distance les contraintes du salariat classique. La précarisation des hommes peu inciter les femmes à entrer sur le marché du travail,

⁴ Processus actualisé et mis à l'épreuve tout à la fois lorsqu'elles se mettent en grève, comme lors du conflit chez ARCADE travaillant pour le groupe hôtelier ACCOR (Eff, 2002 ; 2003 ; 2004).

formel ou informel, ce qui fait bouger les rapports de sexe (Abilio, 2011). Et l'accoutumance à la mobilité dédramatise parfois le risque de licenciement associé à la participation à une grève.

A ces bases « structurelles » se combinent des dimensions « historico-culturelles » qui peuvent nourrir des solidarités et des résistances collectives, comme la conquête de droits démocratiques dans l'espace national, ou encore la mémoire d'un passé fait de progrès social et de conquêtes du salariat. Car la précarité salariale au Nord, comme l'informalisation du travail au Sud font suite à une période de recul de l'insécurité sociale et de progrès de l'institution salariale. Or cette période a nécessairement laissé des héritages en termes de normes d'existence souhaitable.

Précarité et informalité, précaires et sans papiers : en France, la forme syndicale à l'épreuve

Plus que le travail informel c'est l'emploi précaire qui est en France le lieu de conflits sociaux et politiques, bien que ces dernières années, et pour la première fois à cette échelle, des grèves de travailleurs sans papiers se sont produites.

Trois caractéristiques s'en dégagent ici. La première est celle d'une forte présence du thème de la précarité professionnelle dans le débat public et dans certaines grandes mobilisations collectives, comme en 2005, où jeunesse scolarisée et salariés se sont retrouvés contre un projet de nouveau contrat de travail précaire, destiné aux jeunes. La notion de « précarité » joue ici pleinement sa fonction normative et polémique, elle tient tête avec succès à celle, d'inspiration libérale, de « flexibilité ». La seconde est la faible capitalisation des expériences syndicales, pourtant nombreuses, en direction des salariés précaires depuis une trentaine d'année. La faiblesse et l'émiettement du syndicalisme n'expliquent pas tout. On ne connaît pas en France ces « campagnes » de syndicalisation, inscrites dans des stratégies de « renouveau syndical ». La troisième est le développement d'une conflictualité sociale dans certains des hauts lieux de la précarité professionnelle : restauration rapide, nettoyage, grande distribution, restauration. Des grèves sont intervenues par exemple dans les restaurants Mc Donald's ou dans la chaîne hôtelière ACCOR. Or elles opposent des salariés *a priori* particulièrement fragilisés – ce sont souvent des jeunes et /ou des femmes issues de l'immigration nord africaine ou africaine – à des firmes multinationales devenues expertes dans les nouveaux modes d'exploitation du travail. Le syndicalisme n'est pas toujours à l'aise dans l'animation de tels conflits, souvent longs et coûteux en forces militantes, où il se trouve parfois concurrencé par des comités de soutien extérieurs aux entreprises. La forme syndicale héritée du siècle passé pose ici problème, puisque la branche d'activité professionnelle et l'entreprise forment encore les deux principaux cadres organisationnels. Or les nouvelles réalités d'un précaire émietté dans de petites unités et circulant entre plusieurs secteurs d'activité imposent une revalorisation substantielle du cadre territorial. D'ailleurs ce sont quelques responsables d'Unions syndicales *Locales* de la région Ile de France qui sont à l'initiative des premières grèves de travailleurs sans papiers intervenues en 2008.

L'alchimie qui a rendu « possible l'improbable » comporte d'autres ingrédients : les contradictions des politiques d'immigration - réglementation plus restrictive, mais

poursuite de l'emploi de migrants irréguliers dans certains secteurs ; contradictions dans les modes d'emploi de ces travailleurs – en *séjour* irrégulier, nombreux sont ceux qui ont *emploi* déclaré (ASPLAN, 2009) ; rôle de la double dynamique des solidarités internes aux travailleurs immigrés, et du retournement du regard stigmatisant de l'opinion publique, « de l'immigré clandestin au travailleur sans papiers » (Nizzoli, 2009).

Finalement les résistances sociales que suscitent la précarisation et l'informalisation du travail dans un pays comme la France sont à mettre en relation avec les deux formes polaires rappelées plus haut, le développement de secteurs entiers de précarité, et la dualisation au sein des secteurs à statut. Dans le premier cas des conflits se développent, mais sans parvenir pour l'heure à modifier les modes de gestion de la main-d'œuvre, ni à capitaliser en termes de syndicalisation. Dans le second cas le syndicalisme parvient à freiner le processus de précarisation, en particulier en négociant la stabilisation des salariés les plus anciens dans la « file d'attente » pour le statut. Outre la modernisation de la forme syndicale elle-même, deux autres défis majeurs restent à relever : l'intégration durable à des postes de responsabilité de travailleurs représentatifs des profils sociaux d'un précarité nettement plus féminisé et plus souvent issu de l'immigration que ne le sont les équipes dirigeantes actuelles ; et la systématisation des alliances ou des coalitions avec d'autres mouvements sociaux.

Organisations et luttes de travailleurs « informels » en Argentine et ailleurs

En Argentine, des travailleurs qui développent des activités non couvertes par les syndicats traditionnels ont créé de nouvelles instances d'organisation et de représentation (Feldman et Murmis, 1999, 2000 ; Busso, 2010). Cette démarche se heurte à des difficultés d'ordre légal – le « modèle syndical » a été construit à partir de la figure du travailleur dépendant, le « salarié » - et d'ordre symbolique : si les travailleurs informels ont comme objectif leur propre disparition « est-il possible d'organiser des sujets qui se proposent leur disparition ? » (Souza, 2010). Il y a effectivement des situations où les sujets « préfèrent » garder leur situation informelle (Busso, 2007).

Mais en Argentine, en dehors des règles syndicales et salariales classiques, on observe plusieurs expériences de travailleurs informels qui ont peu à peu créé de nouvelles formes d'organisation et de représentation, sous diverses formes juridiques et appellations : syndicats, associations, coopératives, unions, chambres syndicales, fédérations... Cette hétérogénéité correspond à des conceptions différentes de l'organisation des travailleurs, à des traditions différentes, et à des stratégies et à des formes d'action diverses, voire antagoniques.

On peut ainsi identifier de très nombreux « syndicats » dans le monde du travail informel en Argentine. Même en se bornant aux domestiques, aux commerçants de rue, et aux collecteurs de papier et de carton, beaucoup d'entre eux choisissent cette forme d'organisation. L'adhésion de commerçants ambulants à des syndicats est particulièrement forte chez les marchands de journaux (*canillitas*), plusieurs de leurs associations possèdent même le statut de corporation et sont affiliées à la CGT. La syndicalisation est en revanche moins fréquente chez les récupérateurs et les petits

producteurs qui choisissent plutôt les uns la forme de coopératives, les autres de chambres syndicales. La formule de l'association est fréquemment choisie. Le choix de cette appellation vise à éviter la connotation négative associée à un syndicalisme argentin qui a connu plusieurs périodes de crise (Battistini, 1999). Très souvent la stratégie adoptée ne résulte pas d'un choix des travailleurs, elle leur est imposée par leur interlocuteur (gouvernement local, provincial, ou national) (Busso, 2008).

Parmi ces travailleurs informels et surexploités dont le nombre s'est accru depuis les années 1990, et connaissant « une condition parasalariale faite d'asservissement, de précarité et d'autoexploitation » (De Gracia, 2011: 85), les *mensajeros*, *deliverys* y *Fleteros* sont un exemple d'action syndicale assez classiquement fondée sur une communauté de travail dotée de valeurs professionnelles positives (valorisation de l'indépendance et de la prise de risque). Il y a aussi des expériences d'auto-organisation qui rencontrent d'autres intérêts et d'autres acteurs sociaux animés par des préoccupations environnementales (tri sélectif) et économiques (réduction du coût du ramassage) comme pour les *cartoneros* (ramasseurs de papier et carton). Ils forment une « mosaïque d'organisations plus ou moins souples nées de leur propre initiative mais pas seulement » (Sainz, 2007: 34), inscrite dans une configuration d'acteurs favorisant une formalisation effective de ces activités, sans que ces travailleurs soient encore nettement « sortis de l'exclusion » (p. 37). Reste que ces *cartoneros* témoignent de l'existence formes d'auto-organisation, collectives sans être syndicales, et ce dans des conditions très hostiles (Gorban y Cross, 2004).

Le cas des *Feriantes* montre la diversité des référents qui structure leurs identités et modes d'organisation collectives. La forme « syndicat » est centrée sur les relations professionnelles. La forme « association » réfère à des identités sociales et des valeurs plus larges, et se traduit par des modes de participation plus actifs des travailleurs. « Dans le cas des travailleurs informels des foires commerciales urbaines (...) des référentiels identitaires plus larges que la sphère du travail conduisaient à de meilleurs résultats en termes de participation et de mobilisation. Au travail informel semblent donc associés des espaces d'identification où les références à la famille et au groupe acquièrent une importance primordiale. Autrement dit, ce type d'activité articule plusieurs dimensions de la vie en société, et cette articulation devient un élément essentiel du processus de construction identitaire et des stratégies de mobilisation collective » (Busso, 2008: 10).

Georges (2010), à propos des travailleuses domestiques et des camelots de la région de Sao Polo insiste sur l'absence de relation directe entre démocratie syndicale et niveau d'institutionnalisation de la représentation collective, et sur l'importance des dimensions ethico-morales de l'action collective.

Au niveau international les expériences conduites par le *Home Workers Worldwide* (HWW) montrent l'efficacité de campagnes ciblées visant à organiser des travailleurs informels à domicile, principalement des femmes, appuyées sur un répertoire d'actions complet et éprouvé. A l'image du jeune mouvement ouvrier des métropoles industrielles elles passent par l'alphabétisation, la formation professionnelle, la création de coopératives, la re-négociation des tarifs de vente des produits, et de l'élimination d'intermédiaires.

L'expérience indienne de *SEWA* est une des plus significative (Hill, 2001) : massive, et ne regroupant que des femmes, ce qui semble conditionner son succès (plusieurs centaines de milliers d'adhérentes), en combinant lutte économique et lutte pour la reconnaissance.⁵ Cette expérience part de l'idée selon laquelle l'identité de travailleuse n'est pas un donné mais un construit - et il s'agit d'une organisation collective de *femmes*, autant qu'une organisation de *travailleurs informels*. Les gains de reconnaissance s'étendent à la citoyenneté : la capacité à participer au débat public est fondamentale dans la lutte contre l'insécurité économique, comme dans la reconnaissance dans l'espace familial.

Au Mexique, John Cross (1998), à propos des organisations des travailleurs informels qui vendent des objets sur les rue du D.F, assure que ce type d'activité de travail n'est pas seulement une stratégie de survie de la population mais aussi une stratégie politique. La relation entretenues par ces centaines d'organisations de base et de fédérations avec l'état municipal est faite de tensions entre cooptation, concurrence et résistance. Elle bénéficie aux deux parties : les travailleurs obtiennent des autorisations pour l'utilisation commerciale de l'espace public, l'administration municipale bénéficie de leur appui politique.

Toutes ces expériences mettent en évidence des types distincts de stratégies face à l'État et au Capital. En même temps, elles invitent à réfléchir à la manière dont ces stratégies transposent l'articulation entre les trois grandes orientations de l'action syndicale (Hyman, 2001). Les syndicats comme « agents économiques engagés dans la négociation collective des conditions ordinaires de l'emploi » ; comme « organisations combattives se confrontant aux employeurs dans une lutte de classes hostiles » ; et comme « composantes de la fabrication de l'ordre social ».

Des pistes de recherche

La mondialisation du travail ne se traduit pas seulement par l'interpénétration, au Nord comme au Sud, de modalités diverses de déstabilisation des normes salariales et/ou de reproduction de formes d'activités économiques non institutionnalisées : des expériences syndicales, sociales et politiques de défense et d'organisation des travailleurs circulent ; et les recherches sur le syndicalisme et les mouvements sociaux se renouvellent depuis une quinzaine d'années, avec un intérêt nouveau des chercheurs du Nord pour les travaux réalisés au Sud (Burawoy, 2009). Il est possible de s'appuyer sur ces recherches, en particulier sur le cadre de la théorie de la « mobilisation collective » pour esquisser l'orientation théorique et les axes descriptifs qui permettraient d'analyser de manière systématique les formes d'organisation et d'action collective des travailleurs précaires et informels.

Il est d'abord nécessaire de prendre en compte à la fois le cadre objectif de l'action – en particulier les contraintes et les ressources institutionnelles – et le rôle des acteurs, celui des choix, des orientations et des stratégies politiques qui sont déployées dans ce

⁵ En Inde le secteur informel regrouperait désormais près de la moitié des syndiqués, compte tenu de son poids énorme dans l'économie, et malgré un taux de syndiqués qui demeure nettement plus faible que dans le secteur formel (2,2%, contre 8,2%) (Srivastava, 2010).

cadre. C'est avec cette grille de lecture que l'on peut comprendre les expériences conduites aux USA et au Royaume Uni depuis les années 1990 sous le label de l'*organizing* et du *renewal*. En effet ce syndicalisme est, plus que d'autres, contraint de chercher à se redéployer dans le nouveau salariat précarisé - et parfois « informalisé » - sous peine de disparition, à la fois parce que son existence dépend du nombre de ses adhérents, et parce que son absence dans une partie croissante des entreprises du secteur privé expose les travailleurs concernés à l'absence de toute protection juridique. Or ces stratégies n'ont pas été adoptées par tous les syndicats, et elles recouvrent une grande diversité de pratiques (Tuberville, 2004 ; Carter, 2006 ; Holgate, 2005 ; Phelan, 2007 ; Gall, 2009).

Il faut ensuite examiner comment chaque mouvement se situe du point de vue des grandes tensions qui définissent classiquement les orientations syndicales : entre légitimation par la base sociale, et légitimation institutionnelle, laquelle se traduit par le degré de bureaucratisation et/ou de subordination aux pouvoirs publics ou aux partis politiques, et le degré de démocratie interne et d'autonomie dédiée aux organisations de base ; entre lutte économique et lutte pour la reconnaissance !; entre défense de l'identité sociale opprimée, et ouverte de cette dernière sur une identité sociale plus large ; entre les trois pôles identifiés par R. Hyman (2001): régulation du marché du travail, intégration sociale et citoyenne, lutte de classe ; entre logique d'amélioration à court terme de la condition sociale – y compris au travers des réalisations économiques, sociales, et des conquêtes institutionnelles – et horizon d'émancipation sociale.

L'analyse empirique des mouvements passe quant à elle par l'étude de la condition et de l'expérience sociale des populations précaires ou informelles (1), du cadre institutionnel et politique (2), et des mouvements et organisations elles-mêmes (3).

(1) Quelles sont les caractéristiques « morphologiques », les profils sociaux concrets des populations précaires et informelles (genre, race, ethnie, âge...) relativement aux populations inscrites régulièrement dans le salariat (proximité –distance, en synchronie et en diachronie) ? Quelle est la durabilité de l'état précaire ou informel ? S'agit-il d'un état passager ou durable ? Quels sont les parcours ? Quel est l'avenir probable et pensable ? Ces populations ont-elles un héritage salarial et syndical ? Quels sont les réseaux sociaux d'entraide et de solidarité, le degré d'isolement ou d'intégration dans de tels réseaux ? Quelles sont les activités économiques, les ressources, les marchés, concernés ? Quelle est la part des revenus d'assistance et des revenus d'activité, y compris des activités les plus illégales (drogue, vols, trafics, prostitution...) ? Comment ce situe le statut économique des activités réalisées par rapport à la référence salariale et à la référence du travail indépendant ?

(2) Quel est le cadre institutionnel et politique ? Ici il s'agirait principalement d'étudier les ressources légales et institutionnelles qui préforment le cadre d'organisation et d'action collective, ou qui conduisent ce dernier à s'en écarter (actions illégales).

(3) Quelles sont les formes concrètes des mouvements impliqués ? syndicats ? autres organisations économiques (coopératives) sociales (mouvements) ? Quels sont les liens entre ces mouvements et les organisations syndicales et politiques plus

« traditionnelles » ? Existe-t-il des formes spécifiques d'organisation de populations précaires ou informelles au sein de ces dernières ? Sur quelles bases identitaires ou territoriales reposent –elles ? Assiste-t-on à la formation de « coalitions » ? Autour de quels objectifs ? Quelles sont les revendications de court et de long terme mises en avant ? Dans quelle mesure dépassent-elles la défense du statut salarial ?

Références

- Abilio, L. (2011). « Les réseaux invisibles de l'exploitation du travail : inégalité sociale, informalité et accumulation capitaliste », *Les Mondes du Travail*, n° 9-10, pp. 41-52.
- ASPLAN (2009). « Travailleurs sans-papiers : la précarité interdite », *Les Mondes du Travail*, n° 7, Mars, pp. 63-73.
- Battistini, O. (1999). "Los sindicatos en Argentina. El peso de la cultura en el Estado", en Lozano, C. (comp.) *El trabajo y la política en la Argentina de fin de siglo*. EUDEBA, Buenos Aires. pp. 269 - 280
- Béroud, S. et Bouffartigue P. (Dir.) (2009). *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?* La Dispute, Paris.
- Boltanski, L. (2009) . *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Gallimard, Paris.
- Bouffartigue, P. et Busso, M. (2011). « Précarité, informalité : une perspective Nord-Sud pour penser les dynamiques des mondes du travail », *Les Mondes du Travail*, n° 9-10, pp. 27-40.
- Bouquin, S. et Georges I. (2011). « Formes et dynamiques du travail informel : une introduction au dossier », *Les Mondes du Travail*, n° 9-10, pp. 17-26.
- Brassamin, L. (2011). « Jouer avec les frontières du formel et de l'informel pour s'insérer professionnellement , le cas des boliviens sur les marchés itinérants de Buenos Aires », communication au *Séminaire international de Montevideo*, 22-23 août.
- Burawoy, M. (2009). « The Global Turn. Lessons from Southern Labor Scholars and Their Labor Movements” , *Work and Occupations*, Vol. 36, Number , p. 87-95.
- Busso, M. (2007). *Trabajadores informales en Argentina : de la construcción de identidades colectivas a la constitución de organizaciones? Un estudio de la relación entre identificaciones sociales y organizaciones de trabajadores feriantes de la ciudad de la Plata, en los umbrales del siglo XXI*, these science sociales Universidad Buenos Aires et Universite de Provence.
- Busso, M. (2008). “Contra viento y marea: La organización de los trabajadores informales en la Argentina contemporánea », in Paula Abal Medina et al., *Senderos bifurcados. Praticas sindicales en tiempos de precarization laborale*, Prometeo Libros, Buenos Aires, pp. 185-210
- Busso, M. (2010). “Argentine. L'organisation des travailleurs informels”, *Chroniques internationales de l'IREs*, n° 113, janvier, pp. 3-11.
- Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*, Édition du Seuil, Paris.
- Carter, B. (2006). “Trade union organizing and renewal : a response to Turberville” , *Work, Employment and Society* , Vol 20(2), pp. 415-426.

- Cross, J. (1998). *Informal Politics. Street vendors and the state in Mexico City*. Stanford University Press, California.
- Czarnecki, L. (2011). « Le secteur informel au Mexique dans le contexte de l'Amérique latine (1980-2009), *Les Mondes du Travail*, n° 9-10, pp. 105-113.
- De Gracia, G. (2011). « Les coursiers en Argentine : l'économie informelle à plein gaz », *Les mondes du travail*, N° 9-10, pp. 81-87.
- Eff, C. (2002 ; 2003 ; 2004), « Journal d'une femme de chambre » *Vacarme*, 22, 28 : <http://vacarme.org>
- Feldman, S. et Murmis M. (1999). *Diversidad y organización de sectores informales*, Universidad Nacional de General Sarmiento, Buenos Aires.
- Feldman, S. et Murmis, M. (2000). "Diversidad y organización de trabajadores en actividades informales: análisis de algunas experiencias pertinentes" en Carpio, J., Klein, E. y Novacovsky, I. (comps.), *Informalidad y exclusión social*, FCE – Siempro - OIT, Buenos Aires. pp. 241-268
- Gall, G. (ed.) (2009). *Union revitalisation in Advanced Economies*, Palgrave, Macmillan, New York.
- Georges, I. (2010). « Des formes du travail aux figures de la représentation collective. Trois études de cas », *Economies et Sociétés*, Série « Economie du Travail », AB, n° 32, 7, pp. 1185-1211.
- Giraud, B. (2009). *Faire la grève. Les conditions d'appropriation de la grève dans les conflits du travail en France. Thèse de doctorat*, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, Novembre.
- Gorban, D. et Cross C. (2004). "Formas de organización y acción colectiva de desempleados y recicladores en el Conurbano Bonaerense.", *Revista Venezolana de Gerencia*. Maracaibo. Año 9, n. 26, abr.-jun. 2004, pp. 201-228.
- Guichaoua, Y. (2006). « Solidarité professionnelle et partage des risques parmi les travailleurs informels. Une étude de cas à Abidjan », *Autrepart*, n° 43, pp. 191-205.
- Hill, E. (2001). « Women in the Indian Informal Economy : Collective Strategies for Work Life Improvement and Development », *Work, Employment & Society*, Vol.15, n° 3, pp. 443-464.
- Hirata, H. et Kergoat D. (2008). « Division sexuelle du travail professionnel et domestique. Brésil, France, Japon », in H. Hirata, M.-R. Lombardi, M. Maruani, *Travail et genre. Regards croisés France Europe Amérique Latine*, La Découverte, coll. Recherches, p. 1997-209.
- Holgate, J. (2005). "Organizing migrant workers : a case study of working conditions and unionisation in a London sandwich factory", *Work, Employment and Society*, Vol. 19 (3), pp. 463-480
- Hyman, R. (2001). *Understanding European Trade Unionism. Between market, class, and society*, Sage, 2001.
- Monnet, J. (2006). "Le commerce de rue, ambulant ou informel et ses rapports avec la métropolisation : une ébauche de modélisation", *Autrepart*, n° 43, pp. 93-109.
- Nizzoli, C. (2009). *De l'immigré clandestin au travailleur sans papiers*, Université de Provence-LEST, Aix-en-Pce, Mémoire de Master en sociologie.
- Phelan, C. (ed.) (2007). *Trade Union revitalisation : Trends and Prospects in 34 countries*. Peter Lang Publishing, Germany.
- Pochmann, M. (2009). « Brésil : les leçons de la flexibilisation des années quatre-vingt-dix », *Revue Internationale du Travail*, Vol. 48, n° 3, p. 287-302.

- Sainz, M. L. (2007). « Les récupérateurs de déchets à Buenos Aires : de l'exclusion à l'intégration sociale », *Autrepart*, n° 43, pp. 25-39.
- Souza C. de Davisson, C. (2010). "Construção social do desemprego, protestos de desempregados e sindicalismo no Brasil e na Argentina", *RITA*, N°4 : diciembre 2010, (en línea), Puesto en línea el 10 de diciembre de 2010. Disponible en línea <http://www.revue-rita.com/notes-de-recherche-60/construcao-social-do-desemprego.html>
- Srivastava, R. (2010). « En Inde, le secteur informel regroupe désormais près de la moitié des syndiqués », *Le Monde*, 20 avril 2010.
- Stamm, C. (2006). « Commerce de rue et politiques publiques dans les centres historiques. Expulsion, relocalisation et résistances à Mexico et à Lima », *Autrepart*, n° 43, pp. 91-104
- Tizziani, A. (2011). « Entre travail « formel » et « informel » : la législation du travail et sa mise en pratique dans le secteur de l'emploi domestique dans la ville de Buenos Aires », *Les mondes du travail*, N° 9-10, pp. 89-104.
- Tokman, V. (2001). *De la informalidad a la modernidad*, OIT, Santiago de Chile.
- Turberville (de) R. (2004), « Does « organizing model » represent a credible union strategy ?, *Work, Employment and Society*, 18(4), pp. 775-794.